

Commune d'

USCLADES-ET-RIEUTORD

Carte Communale

Rapport de présentation

Mars 2009

Vu pour être annexé à la délibération
du 21 mars 2009

Le Maire



Bureau d'étude IATE
Route de Montélimar
BP 174 07 203
AUBENAS cedex



Sommaire

Préambule	page 1
Présentation générale de la commune	page 3
Situation géographique	page 3
Données intercommunales	page 4
Règles générales et locales d'urbanisme	page 4
Analyse du milieu naturel	page 5
La morphologie de la commune	page 5
Le contexte hydrographique	page 5
La protection de l'environnement	page 7
Les grands ensembles paysagers	page 11
La gestion des risques	page 15
Analyse du milieu humain	page 16
Analyse socio-économique	page 16
Analyse de la structure urbaine	page 24
Les réseaux et les servitudes	page 26
Les objectifs d'aménagement	page 29
Rappel de la loi SRU	page 29
Les objectifs d'aménagement	page 29
Justifications des dispositions de la carte communale	page 30
Le zonage	page 30
Incidence sur le site et l'environnement	page 32

Préambule

Le village d'Usclades-et-Rieutord est composé des deux chefs lieux du même nom.

La commune, localisée sur le plateau ardéchois, au nord-ouest de la commune d'Aubenas, se situe à une soixantaine de kilomètres de la préfecture, Privas, ainsi qu'à une centaine de kilomètres du premier accès autoroutier.

La situation géographique de cette commune de 121 habitants n'a pas empêché de constater une certaine pression foncière ces dernières années.

Afin de répondre de manière coordonnée à cette récente demande en matière de terrain à construire, la commune a prescrit par délibération de son conseil municipal du 18 novembre 2006, l'élaboration d'une carte communale.

La première phase de l'étude consistait à rédiger un diagnostic communal qui a permis de définir le contexte local et les besoins de la commune.

L'analyse des caractéristiques spatiales, sociales, économiques a également permis de révéler les enjeux paysagers et urbains d'Usclades-et-Rieutord.

Le zonage qui en découle respecte les conclusions de cette analyse pour se conformer aux principes d'un développement communal harmonieux et durable.

Présentation générale de la commune

Situation de la commune

Le territoire communal d'Usclades-et-Rieutord s'étale sur 1248 hectares, entre les communes de Montpezat sous Bauzon au sud, Sainte Eulalie et Sagnes et Goudoulet au nord.

Les voies de communication principales sont les départementales 116 et 302 qui traversent la commune d'Est en Ouest ainsi que la départementale 536 qui dessert le territoire du Nord au Sud.

Données intercommunales

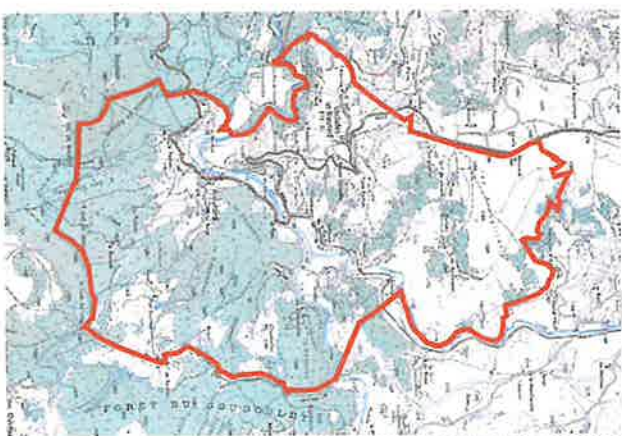
La commune adhère aux structures intercommunales suivantes :

S.D.E.A 07: Syndicat Départemental d'Equipe-ment de l'Ardèche

S.D.E : Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche

Règles générales et locales d'urbanisme

Par délibération du 18.11.2006 la municipalité d'Usclades-et-Rieutord a décidé de prescrire l'élaboration d'une carte communale, afin de se mettre en conformité avec les lois SRU (2000) et UH (2003) et d'établir un zonage de son territoire dans l'optique de répondre aux nouvelles exigences en matière d'aménagement du territoire et de développement durable.



Les communes limitrophes sont :

- Au nord : Sainte-Eulalie
- A l'ouest : Le Cros-de-Georand
- A l'est : Burzet
- Au sud : Montpezat-sous-Bauzon